

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01 juillet 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	08	10

Vote
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2025, le 01 juillet 2025 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24 juin 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24 juin 2025.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Anne Braud ; MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Eddie Pfister, Vincent Gauthier.

Absents non excusés : Mme Cécile Boutellier qui donne pouvoir à Mr Stéphane Vernier, Mr Jean-Damien Bourillon qui donne pouvoir à Mme Marie-Noëlle Hubert

Absente non excusée : Bernadette Gaultot

A été nommée secrétaire : Anne Braud

30 - Sécurité routière Analyse des offres et conclusion

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Madame le Maire rappelle que les travaux de sécurisation des entrées de la commune de Verbiesles sont nécessaires.

Une consultation restreinte a été lancée au cours du mois de mai 2025.

Madame le Maire présente l'analyse des offres et propose :

- De retenir l'entreprise Eurovia pour un montant total de 49 974.00 € H.T.

Après avoir pris connaissance de ces éléments le conseil municipal à l'unanimité :

- décide de confier la réalisation des travaux à l'entreprise Eurovia des travaux qui s'élèvent à 49 974.00 € H.T.
- autorise Madame le maire à signer au nom de la commune, la commande à l'entreprise Eurovia et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement et à l'exécution des travaux ;

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 01 juillet 2025
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

